

HQE® : aménagement durable et urbanisme

Qualité environnementale appliquée aux quartiers et aux zones d'activité.



Tarifs : 1040 € HT
(repas du midi inclus)

2 jours

Dates 2010 :

4 et 5 Mars

18 et 19 Novembre

Au-delà des bâtiments, la démarche de qualité environnementale, concerne le renouvellement urbain, la création de nouveaux quartiers et le développement des zones d'activité économique. L'intervention sur le cadre bâti existant suppose l'intégration des questions d'ordre social et économique, en termes de concertation, de gouvernance, de création de valeur et de nouvelle attractivité des territoires.

- Objectifs**.....
- ◆ Appliquer la démarche HQE® au cadre de vie et à l'environnement immédiat.
 - ◆ Elaborer le cahier des charges d'une opération d'aménagement à visée durable.
 - ◆ Faire le point sur des expériences françaises et européennes et sur les dispositifs d'incitations .
- Personnes concernées**.....
- ◆ Collectivités locales.
 - ◆ Aménageurs, promoteurs.
 - ◆ Maîtres d'ouvrage publics et privés.
- Pédagogie**.....
- ◆ Alternance d'exposés, d'illustrations et d'études de cas concrets.
 - ◆ Présentation de guides méthodologiques.
- Animateur**.....
- ◆ Dominique SELLIER, Consultant spécialisé en conception environnementale des bâtiments.

GINGER FORMATION est signataire de la charte de l'Association HQE® des formations continues à la démarche HQE®.

PROGRAMME

- ◆ **Les enjeux d'un urbanisme durable**
 - Du bâtiment au quartier, les impacts environnementaux globaux et voies d'amélioration.
- ◆ **Renouvellement urbain durable**
 - Politique "Développement durable de patrimoine" des bailleurs sociaux.
 - Projet de développement durable urbain.
 - Gestion urbaine de proximité.
- ◆ **Quartiers durables en Europe**
 - Retour d'expériences sur des opérations exemplaires : Vauban, Kronsberg, Hammerby, Bedzed...
 - Contexte de mise en œuvre.
 - Niveau d'exigences et traitement des thématiques : mobilité, énergie, eau, déchets, biodiversité, ressources, concertation...
- ◆ **Urbanisme et orientations définies par les territoires**
 - Articulation et mise en cohérence avec les documents de planification et d'urbanisme : PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLU ou SCOT, avec les PDU (plan de déplacement urbain) et PLH (programme local d'habitat).
- ◆ **Outils de diagnostic et de mise en œuvre**
 - AEU : Analyse Environnementale Urbaine, démarche qualité environnementale pour les opérations d'aménagement.
- Analyse des flux, des déplacements, des tropismes, des accès.
- Continuité et cohérence des espaces extérieurs publics et privés.
- Morphologie des volumes construits, cohérence avec le caractère architecturale de l'environnement.
- Qualité des espaces végétalisés : biodiversité, paysage urbain, amélioration des ambiances
- Continuité et cohérence des réseaux de voiries, des cheminements.
- Desserte par les transports en communs : locaux, régionaux, nationaux.
- Etat de l'environnement extérieur : pollutions air, eau, sol - bruit ...
- Potentiel du site pour la valorisation écologique du secteur.
- Existence ou non de pôles fédérateurs d'identités.
- ◆ **Illustrations : exemples de solutions techniques à l'échelle d'une opération d'aménagement**
 - Exemples de chartes de qualité environnementales pour éco-quartier et zones d'activités économiques.
- ◆ **Dispositifs incitatifs de l'aménagement durable**
 - Bonification des droits à construire (COS) à l'initiative des communes selon des critères énergétiques.
 - Autres formes de bonification selon des critères environnementaux
 - Modalités d'application et cas concrets.
 - Autres instruments économiques et financiers de l'aménagement durable.